

## Visioconférence avec la DSR Déploiement de RdvPermis

-----  
**Le 29 avril 2021**

### **Présents**

#### **Pour l'administration :**

##### **D.S.R. :**

- Marie GAUTIER-MELLERAY, DSR
- David JULLIARD, Adjoint DSR
- Wassim KAMEL, Sous-directeur ERPC
- Frédéric GILLODES, ERPC
- Damien LAPLACE, ERPC

##### **Pour le SANEER :**

- Christophe NAUWELAERS, SG
- Martine FOLTZER, SGA

Autre OS :  
Snica-FO

Une réunion en visionconférence a eu lieu entre les organisations syndicales (OS) et la DSR le 29 avril 2021.

Initialement, l'ordre du jour était le suivant : Restitution des recommandations du rapport de l'IGA sur la réduction des délais de passage de l'épreuve pratique du permis B.  
Ce point fera l'objet d'un compte-rendu spécifique.

La Déléguée a ajouté un autre point : le déploiement de RDV Permis. Le SANEER, au regard de la parution de l'arrêté du 27 avril 2021 relatif à la généralisation progressive d'un système de réservation nominative des places pour l'épreuve pratique des examens du permis de conduire des catégories A1, A2, B1 et B, le lendemain vendredi 30 avril, a bien compris l'urgence de l'ajout de ce point à l'ordre du jour de la DSR.

La Déléguée nous informe que l'expérimentation a été vue comme une réussite lors de la dernière réunion du COPIIL et du CT des DDI, les OS et OP n'ayant pas manifesté de contestation !  
Le ministre souhaite la généralisation de l'application RDV Permis. Celle-ci se fera très progressivement sur 18 mois avec une fin de déploiement prévue en octobre 2022 pour des raisons techniques mais également parce qu'il faut un accompagnement à ce changement culturel important pour les services et les agents.

La DSR va donc procéder par « vagues » et fera des ajustements en fonction du retour de la « vague » précédente, sachant qu'il est prévu un délai de trois à quatre mois par « vague » de déploiement.

La première « vague » est d'ores et déjà prévue pour le 3 mai 2021. Elle proroge l'expérimentation dans les 5 départements d'Occitanie et englobe tous les départements de cette région, soit l'ajout de 8 départements (Ariège, Aveyron, Lot, Lozère, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Tarn et Tarn-et-Garonne).

Cette première « vague » concerne également quatre départements de la région Nouvelle-Aquitaine (Pyrénées-Atlantiques, Landes, Lot-et-Garonne et Gironde).

Une gouvernance sera mise en place, qui implique des échanges entre les acteurs de ce processus et des échanges autour du process.

Chaque « vague » se traduirait par des réunions, trois rendez-vous sous forme d'un comité de suivi. La première, lors du lancement, la seconde pour le suivi dès les premiers examens et la dernière pour un retour d'expérience après 2 à 3 mois.

Le 18 mai 2021 est prévue la première réunion de lancement ainsi qu'une présentation et un retour d'expérience des 5 départements initiaux d'Occitanie à laquelle les OS nationales sont conviées.

Suite à ce lancement, le comité de suivi se réunira fin juin, début juillet pour un retour sur les examens, et envisagera éventuellement des évolutions ou des ajustements.

Le bilan de l'expérimentation dans les départements de cette première « vague » devrait avoir lieu début septembre 2021.

[Ce point ne figurant pas à l'ordre du jour, le SANEER demande le calendrier complet, jusqu'à octobre 2022, du déploiement de l'application RDV Permis.](#)

La Déléguée répond par la négative, selon elle, tout dépendra du bon déroulement du déploiement de la première « vague » qui pourrait impacter la suivante, selon les difficultés rencontrées par la précédente et ainsi de suite jusqu'à la date de fin prévue en octobre 2022.

[L'ordre prévu du déploiement par région ... la planification, auraient pu nous être communiqués ... mais non ... De là, à penser que la DSR marche « à vue » ...](#)

La Déléguée termine son propos en annonçant aux OS la parution dans les prochains jours de l'arrêté pour le lancement de la généralisation de l'application RDV Permis.

[.... En fait le lendemain .....](#)

Rédacteurs :

Martine FOLTZER

Christophe NAUWELAERS



UNSA-SANEER  
DDT de la Marne  
40 Boulevard Anatole France  
CS 60554  
51037 Châlons-en-Champagne  
Cedex